

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE, DE L'INNOVATION ET DE LA
MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNIMA)

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)

ADDITIF N°1 A L'AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI 08/C/MTNIMA/WARDIP/2022

Sélection d'un Consultant pour la réalisation d'une stratégie pour le développement de la commercialisation des capacités vers les pays de la région (transit), optimisation de la bande passante de la connectivité internationale existante et offre de référence pour la future connectivité internationale.

AMI 08/C/MTNIMA/WARDIP/2022

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a l'intention d'intégrer le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transition numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet haut débit, des services financiers numériques et des services en ligne (e-Gouvernement).

Le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) – Composante Mauritanie, (ci-après le « **Projet** ») à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à :

- a) créer un environnement propice au bon développement d'infrastructures numériques adéquates grâce à l'adaptation du cadre juridique et institutionnel du secteur du numérique et son harmonisation en particulier pour la connectivité et les données,
- (b) développer les réseaux à large bande et les services d'internet et de transit à travers le déploiement de réseaux backbones en fibre optique interconnectés au niveau régional,
- (c) simplifier l'accès aux services ligne tel que le e-commerce ainsi que les services publics par le développement d'un environnement favorable et la mise en place de plateformes e-Gouvernement dans une approche de mutualisation et de coordination régionale,
- d) développer les compétences dans le domaine du numérique.

La préparation du projet comprendra le développement et l'intégration du marché de la connectivité et dans ce cadre, le Projet WARDIP souhaite recourir aux services d'un Consultant (firme) pour assister le gouvernement mauritanien dans sa stratégie pour le développement de la commercialisation des capacités vers les pays de la région (transit), l'optimisation de la bande passante de la connectivité internationale existante et l'élaboration de l'offre de référence pour la future connectivité internationale.

Le Projet WARDIP-MR invite les consultants admissibles (firme), ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

La méthode de passation choisie est la Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) conformément aux dispositions de la Loi portant Code des Marchés Publics de la Mauritanie et ses textes d'application.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MR)
Téléphone : +222 45 24 11 02 ; TVZ, N° 099 – Nouakchott ; Courriel : wardip@mntima.gov.mr

Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant une lettre de motivation, la présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale, leurs références et leurs expériences dans le domaine ainsi que celles de leur personnel clé destiné à l'exécution de la mission, doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard **le mardi 13 septembre 2022 à 12h00 (GMT)**.

Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation du client, une copie de page de garde du contrat ou d'un document équivalent.

Le Consultant devra être totalement indépendant des opérateurs impliqués dans les activités de wholesale international.

Adresse du dépôt des dossiers de manifestations d'internet :

Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP)

ILOT C LOT N° 15- ZONNE CHATEAU D'EAU

Nouakchott Mauritanie Tel : +222 36 31 35 42

Courriel : cpmpmesrstic@mesrstic.gov.mr

GRILLE D'EVALUATION

Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critère	NOTES
1. Expérience générale dans l'élaboration d'études technicoéconomiques et stratégies dans le domaine des TIC	20
2. Expérience dans le domaine du wholesale international auprès des opérateurs de communication électronique	30
2. Expérience avérée dans les domaines des études des réseaux backbones nationaux, régionaux et internationaux (câbles sous-marins)	30
3. Connaissance des opérateurs et des réseaux de la sous-région, ainsi que du marché mauritanien	20
Note globale	100

(*) NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.

Le consultant classé premier ayant la note maximale sera invité à négocier un contrat. En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires évalués au critère 2 sera sélectionné.